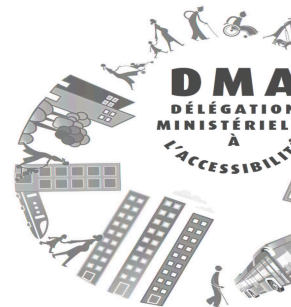




MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

accèslibre
MOBILITÉS



L'OUTIL POUR CRÉER, GÉRER ET PUBLIER VOTRE RÉFÉRENTIEL DE DONNÉES D'ACCESSIBILITÉ

WEBINAIRE – 13 JUIN 2024

- 1. Les animateurs et partenaires**
- 2. Les obligations légales, réglementaires et normatives**
- 3. CNIG Accessibilité & NeTEx**
- 4. Un référentiel de données pour plusieurs usages**
- 5. Accèslibre Mobilités**
- 6. Exemples d'appels d'offres pour la collecte de données**
- 7. Ressources documentaires**
- 8. Contacts**



Animateurs et partenaires



Muriel LARROUY, chargée de mission sur l'accessibilité des transports de la Délégation ministérielle à l'accessibilité
muriel.larrouy@developpement-durable.gouv.fr



Bertrand GERVAIS, Someware, qui conduit le groupement développant Accèslibre Mobilités pour l'État
bertrand.gervais@someware.fr



Antoine TESSON, Atipy
atesson@atipy.fr



Obligations légales, réglementaires et normatives

Obligations légales, réglementaires et normatives

Depuis la Loi d'Orientation des Mobilités, plusieurs dispositions en faveur de l'accessibilité ont été créées, principalement dans le code des transports :

Le droit à l'information voyageur est inscrit dans le code des transports :

- « *Le droit à la mobilité comprend le droit pour l'usager d'être informé sur les moyens qui lui sont offerts et sur les modalités de leur utilisation* ». (art. L.1111-4 du code du transport)
- Les Régions doivent prévoir des **calculateurs d'itinéraires** qui proposent des itinéraires **accessibles** (art. L.1115-8 du code du transport)

Obligations légales, réglementaires et normatives

Les collectivités territoriales ont l'obligation de collecter les données d'accessibilité de leur territoire pour garantir à tous le droit à la mobilité et alimenter des calculateurs d'itinéraires

- Pour les **transports** (art. L. 1115-6 et D. 1115-9) : collecte de **données sur l'accessibilité des services réguliers de transport public** aux personnes handicapées ou à mobilité réduite dans un rayon de 200 mètres des arrêts prioritaires
- Pour la **voirie** (art. L.141-13 et R. 121-24 du code de la voirie urbaine) : collecte de **données relatives à l'accessibilité** aux personnes handicapées ou à mobilité réduite des principaux itinéraires pédestres **dans un rayon de 200 mètres autour des point d'arrêt prioritaire**
- Et **nouveauté**, un arrêté commun précise les éléments obligatoires à collecter dans les deux modèles de données : "arrêté du 28 mai 2024 relatif aux dispositions de collecte des données "accessibilité" dans les transports et en voirie" [Lien](#)

Obligations légales, réglementaires et normatives

La **collecte de données** doit se faire **en respectant des modèles de données**, c'est-à dire de façon harmonisée pour décrire l'accessibilité des transports et de la voirie afin de permettre **l'interopérabilité** des bases de données servant à alimenter les calculateurs d'itinéraires.

Pour la voirie :
le standard
“**CNIG cheminement**”

Pour les transports :
le standard **NeTeX**
“**profil accessibilité France**”

L'objectif secondaire de cette obligation de collecte est de relancer le **Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE)** en utilisant ces diagnostics centrés sur les arrêts prioritaires :

- C'est un **document stratégique obligatoire pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants ou chaque EPCI.**
- C'est un **diagnostic et une programmation pluriannuelle hiérarchisée des travaux** à réaliser sur toutes les voiries (cheminements, stationnements, arrêt de bus...) pour assurer la continuité de mobilité, en toute autonomie.

Deux manières normalisées de décrire l'accessibilité

CNIG Accessibilité pour la voirie

- **C'est la norme française pour l'inventaire de l'accessibilité de la voirie**
- Mise au point par le GT CNIG Accessibilité
- **Permet de décrire les cheminements piétons précis : trottoirs, traversées, chemins...**
- Permet d'inventorier les conditions de circulation sur chaque cheminement : largeur de passage, pente, dévers, revêtement, hauteur de ressaut...

Un principe fort : des informations factuelles, pas d'interprétation

NeTEx Accessibilité pour les transports

- **C'est le format pour partager les données Accessibilité en Open Data, pour les calculateurs d'itinéraires**
- C'est LE format européen unifié pour décrire les réseaux de transport public, leurs horaires, tarifs... **et l'accessibilité des cheminements piétons autour du réseau**
- En termes d'accessibilité, NeTEx permet de décrire :
 - les cheminements piétons outdoor (voirie),
 - les cheminements piétons et équipements indoor (intérieur gare ou ERP)
 - les quais de transport
- **Trois niveaux pour restituer l'accessibilité :**
 - 1 : une **évaluation de l'accessibilité** par grande famille de handicap, basée sur le respect de la réglementation "accessible aux usagers en fauteuil roulant"...
 - 2 : les services disponibles (toilettes, guichet de vente..)
 - 3 : **une description de l'accessibilité**



Un référentiel de données pour plusieurs usages

Un double usage des données d'accessibilité

Calculateurs d'itinéraires

- **CNIG Accessibilité et NeTEx sont pensés pour les calculateurs d'itinéraires**
- **Ils permettent de proposer des itinéraires tenant compte de chaque type de mobilité**

Aménagement / PAVE

- **Les données d'accessibilité vous permettent de penser vos aménagements futurs (PAVE)**
- **Plus généralement, les données d'accessibilité sont une source de donnée essentielle pour définir votre stratégie piétonne**



Accèslibre Mobilités



Open Source

Pour chaque collectivité / AOM / transporteur

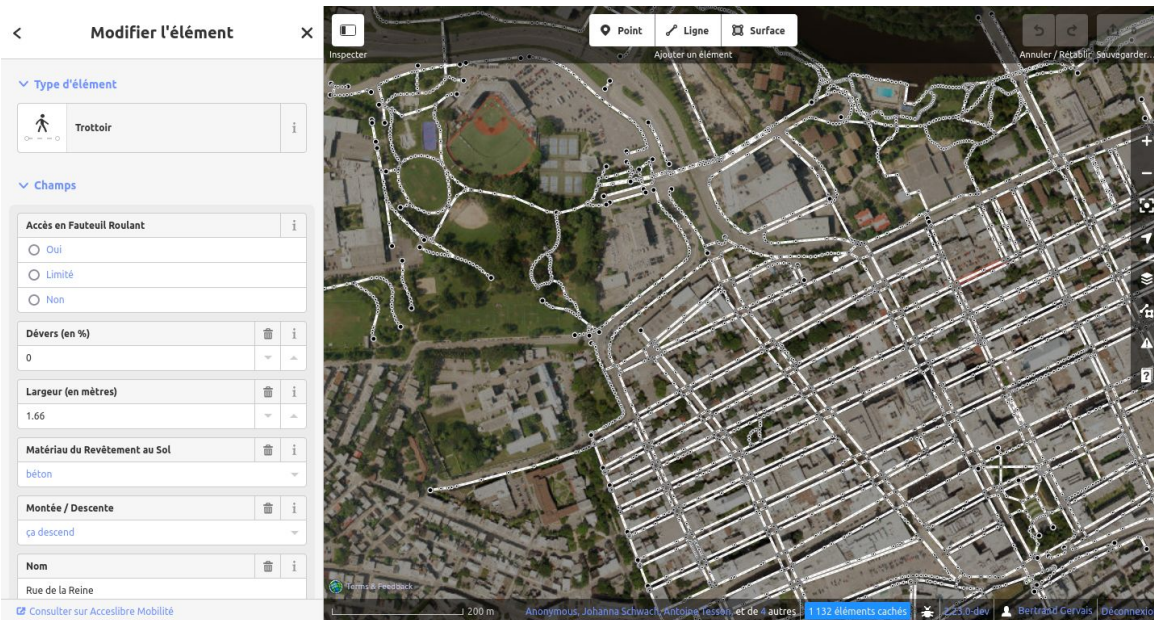
Documentation en ligne

Technologies de dessin / collecte éprouvés

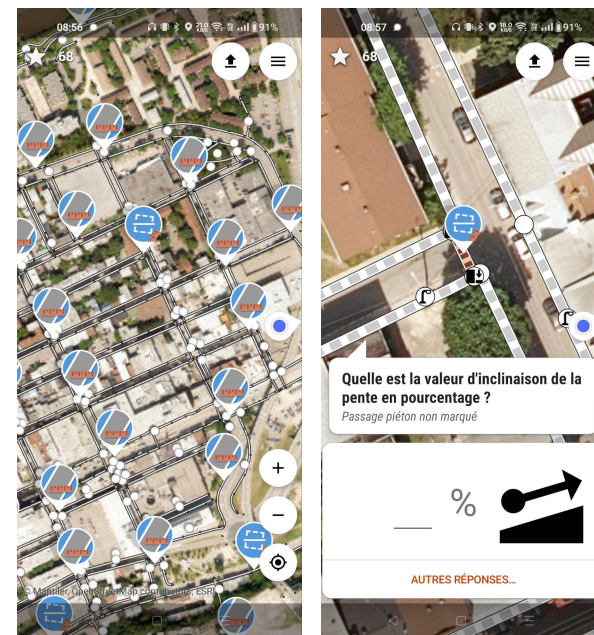
Support / maintenance assuré

Notion de zones de travail

Web / Bureau



Mobile / Terrain



Web / Bureau

Modifier l'élément

Type d'élément

Trottoir

Champs

Accès en Fauteuil Roulant

☐ Oui
 ☐ Limité
 ☐ Non

Dévers (en %)

0

Largeur (en mètres)

1.66

Matériau du Revêtement au Sol

béton

Montée / Descente

ça descend

Nom

Rue de la Reine

[Consulter sur Accèslibre Mobilité](#)

Point

Ligne

Surface

Ajouter un élément

Annuler / Retablir / Sauvegarder...

Import NeTeX, GTFS, OSM

Import à façon

Export NeTeX

Edition du graphe de cheminements

Edition des attributs

Validation de données

Fonds de plan paramétrables

Bases de photos & vues 360°

Mobile / Terrain

Collecte de données terrain

Prise de notes

Ajout de photos

Quelle est la valeur d'inclinaison de la pente en pourcentage ?

Passage piéton non marqué

%

↑

AUTRES RÉPONSES...

Démo



Exemples d'appels d'offres pour la collecte de données

Lorient Agglomération

- Graphe dessiné en interne
- Contrôle du graphe par le prestataire
- Saisie des attributs par le prestataire
- Marché à BDC
- Outil de collecte libre



Caen-la-Mer

- Dessin du graphe par le prestataire
- Saisie des attributs par le prestataire
- Marché forfaitaire + option
- Outil de collecte libre



Communauté d'Agglomération du Pays Basque

- Dessin du graphe par le prestataire
- Saisie des attributs par le prestataire
- Marché à BDC
- 1200 ERP à collecter
- Outil de collecte libre





Ressources documentaires

Ressources documentaires

Les ressources à votre disposition :

- Site Internet du ministère, page « Les données d'accessibilité »



Guide « Recommandations pour la collecte des données d'accessibilité » :

- Cadre légal et réglementaire
- Usage et valorisation de la donnée
- Guide technique et informationnel
- Témoignages



Guide « Accessibilité du cheminement en voirie : Standard CNIG »

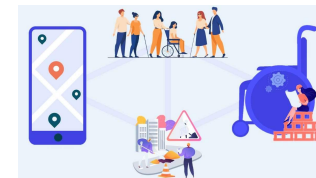
- Présentation et contenu du standards de données CNIG
- Cadre légal et réglementaire
- Recommandations
- Métadonnées



Ressources documentaires

Les ressources à votre disposition :

- La collecte des données accessibilité par les collectivités territoriales : conseils et recommandations



Guide « Une voirie accessible à tous »

- Cadre légal et réglementaire
- Livret technique avec des conseils et recommandations



Guide « Réussir l'accessibilité des espaces publics. Recommandations issues de la préparation des JOP de Paris 2024 »

- Etude demandée par la région Ile-de-France
- Méthodes et outils pour atteindre une accessibilité efficiente de la chaîne de déplacement





Contacts

Contacts

Pour les Collectivités territoriales et acteurs de la donnée Voirie

- **Arnauld Gallais, animateur du GT GNIG accessibilité du cheminement**
arnauld.gallais@cerema.fr
- **Sylvaine Le Noxaïc, Lorient Agglomération,**
slenoxaic@agglo-lorient.fr

Pour l'outil AccèsLibre Mobilités

- **Bertrand Gervais, Someware, conduit le groupement développant Accèslibre Mobilités pour l'État**
bertrand.gervais@someware.fr

Pour les acteurs du transport

- **Thibault Barrère, Point d'Accès National aux données ouvertes de transport (PAN),**
thibaut.barrere@transport.data.gouv.fr
- **Tu-Tho Thai, Animatrice du GT7, groupe de normalisation de l'information voyageurs, spécialiste de NeTex**
tutho.thai@itxpt.org ou tutho@ttandj.com

Les pilotes de la politique au sein du ministère

- **Muriel Larrouy, chargée de mission sur l'accessibilité des transports de la SG/Délégation Ministérielle à l'Accessibilité**
muriel.larrouy@developpement-durable.gouv.fr
- **Jorge Gonzalez, DGITM/SDMINT/MINT3,**
jorge.gonzalez@developpement-durable.gouv.fr

Merci !

